
Métallurgie (industries)

Rhin (Haut-)

IDCC 1912

Convention collective du 22 décembre 1995

[Étendue par arrêté du 17 juillet 1996, JO 27 juillet 1996]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

